

ETUDE POUR LA RÉALISATION D'UN SCHÉMA CYCLABLE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

OBJECTIF

Favoriser l'usage du vélo et augmenter la part modale de ce mode de déplacement

Document Source

Feuille de route 2020 - Action 71 (liée à l'action B4 du PPA)

Secteur concerné

Mobilité - Transports (Mobilité active)

Public concerné

Tout public

Pilote(s) de l'action



Communauté de Communes
DES COTEAUX DU GIROU

DESCRIPTION DÉTAILLÉE

La Communauté de communes a finalisé son PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) dans lequel des orientations stratégiques et des actions sont préconisées pour l'ensemble du territoire. La définition du schéma cyclable s'inscrit dans « Orientation stratégique 2, une mobilité plus responsable » :

- Axe opérationnel 2.1 : Planifier la mobilité (2 actions)
- Axe opérationnel 2.2 : Investir dans des équipements et aménagements facilitant les mobilités alternatives (3 actions)

La collectivité s'est engagée dans le cadre du PCAET vers une mobilité plus responsable en suivant les objectifs fixés : 8% de déplacements à pied, 7% en vélo, 7% en 2 roues motorisés en 2030 contre 5% pour chacun aujourd'hui.

La collectivité doit pouvoir s'appuyer sur une étude précise adaptée et pertinente pour l'ensemble du territoire.

Un cadre stratégique développant le mode de déplacement cyclable est primordial pour le territoire afin de répondre aux problématiques de mobilités mais aussi d'environnement et de santé.

L'étude viendra répondre aux enjeux suivants :

1. Construire une stratégie d'aménagement du réseau cyclable pour le territoire de la Communauté de Communes des Coteaux du Girou
2. Développer les aménagements cyclables sécurisés et continus
3. Développer la pratique cyclable du quotidien : déplacements liés au travail, accès aux établissements scolaires, aux commerces, aux gares, mais aussi la pratique cyclable d'un public touristique en tenant compte du maillage existant des chemins de randonnée.
4. Assurer l'inter modalité vélo/transports collectifs afin de développer ces deux pratiques.
5. Développer l'information et la communication permettant de répondre aux attentes des usagers.



Le schéma cyclable viendra enrichir le plan de mobilité du SCoT Nord Toulousain en proposant une structuration territoriale des liaisons cyclables. Il permettra une articulation claire entre urbanisme et déplacements doux, en intégrant les enjeux inhérents au SCoT, tels que :

- Une utilisation économe de l'espace
- La maîtrise des besoins de déplacements et de circulation automobile
- Le respect de l'environnement et notamment la préservation de la qualité de l'air
- La préservation de la richesse des paysages et de la qualité des espaces urbains.

En outre, le développement des mobilités actives (vélo, marche à pied) représente un enjeu de santé publique. En effet, la diminution de l'utilisation du véhicule personnel engendre une diminution de la pollution. Par ailleurs, le report modal vers des modes de déplacements actifs amène à l'augmentation de l'activité physique/sportive des usagers.

Partenaires associés

- Les 18 communes membres de la CC Coteaux Girou
- La Communauté de Communes
- Le Conseil Départemental

CALENDRIER DE MISE EN OEUVRE

Le schéma directeur cyclable se déclinera en trois grandes phases, auxquelles se rajoute une action transversale.

PHASE 1 (3 mois) : Le diagnostic du territoire comprenant l'étude technique du réseau cyclable actuel et l'identification des enjeux

PHASE 2 (2 mois) : La stratégie pré-opérationnelle de construction du schéma directeur cyclable en s'appuyant sur les enjeux identifiés dans le diagnostic, tout en prenant en considération les projets en cours de réalisation. La stratégie pré-opérationnelle s'articulera avec le SCoT et les PLU des communes du territoire.

PHASE 3 (3 mois) : Réalisation d'un programme pluriannuel partenarial d'investissement. L'objectif étant de décliner sous forme de fiches opérationnelles les orientations déterminées lors des deux phases précédentes.

L'action transversale concerne l'animation et la concertation menées tout au long de l'élaboration de l'étude

MOYENS MIS EN OEUVRE

FINANCEMENT

Estimation du coût global

Le montant prévisionnel pour la réalisation de l'étude s'élève à 30 000 €TTC

Partenaires financiers

ADEME

IMPACT SUR LA QUALITÉ DE L'AIR

Estimation de l'amélioration de la qualité de l'air Délai prévu pour la réalisation de ces objectifs escomptée

Les effets attendus de cette action n'ont pas été quantifiés.

INDICATEURS DE SUIVI

Commentaire général sur l'action et son avancement

Action en cours



La Communauté de Communes des Coteaux du Girou s'est engagée dans le cadre du PCAET à mener une politique tournée vers une mobilité plus responsable. La définition du schéma cyclable s'inscrit dans cette démarche.

Le diagnostic nécessaire à l'élaboration du Schéma Pistes Cyclables est désormais réalisé. Il a permis d'établir un état des lieux de l'existant et de déterminer les projets à réaliser. Suivront ensuite l'élaboration du plan d'action dont la présentation est prévue en fin d'année 2020, puis les premières réalisations, en 2021, qui porteront sur les accès cyclables pour la gare et le futur lycée de Gragnague.